

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société canadienne de dividendes Cambridge	16 novembre 2015	Ontario
Catégorie de société d'actions canadiennes pure Cambridge		
Fonds d'actions sélectionnées Cambridge		
Mandat d'actions privilégiées Signature		
Mandat d'obligations tactique Signature		
Les Entreprises Cara Limitée	12 novembre 2015	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie ciblée équilibrée mondiale Sprott	16 novembre 2015	Ontario
Catégorie ciblée de dividendes mondiaux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Sprott Catégorie ciblée équilibrée américaine Sprott Catégorie ciblée de dividendes américains Sprott	13 novembre 2015	Ontario
Fonds du marché monétaire Standard Life Fonds d'obligations à court terme Standard Life Catégorie rendement à court terme Standard Life Fonds d'obligations canadiennes Standard Life Fonds d'obligations tactique Standard Life Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Manuvie (<i>auparavant, Fonds d'obligations de sociétés Standard Life</i>) Fonds d'obligations mondiales Standard Life Fonds d'obligations à rendement élevé Standard Life Fonds de titres d'emprunt de marchés émergents Standard Life Fonds de revenu prudent Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu diversifié Standard Life</i>) Fonds de revenu mensuel canadien Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu mensuel Standard Life</i>) Catégorie de revenu mensuel canadien Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de revenu mensuel Standard Life</i>) Fonds de revenu de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu de dividendes Standard Life</i>) Catégorie de revenu de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de revenu de dividendes Standard Life</i>) Fonds tactique de revenu Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu tactique Standard Life</i>) Fonds équilibré Standard Life		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds à revenu mensuel élevé américain non couvert Manuvie (<i>auparavant, Fonds de revenu mensuel US Standard Life</i>)		
Fonds de croissance de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Fonds de dividendes canadiens de croissance Standard Life</i>)		
Catégorie de croissance de dividendes canadiens Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de dividendes canadiens de croissance Standard Life</i>)		
Fonds d'actions canadiennes de valeur Standard Life		
Fonds d'actions canadiennes Standard Life		
Fonds d'actions canadiennes de croissance Standard Life		
Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Standard Life		
Fonds de revenu de dividendes américains Manuvie (<i>auparavant, Fonds de dividendes US de croissance Standard Life</i>)		
Fonds d'actions US de valeur Standard Life		
Catégorie d'actions US de valeur Standard Life		
Fonds de croissance de dividendes mondiaux Manuvie (<i>auparavant, Fonds de dividendes mondiaux de croissance Standard Life</i>)		
Catégorie de dividendes mondiaux de croissance Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de dividendes mondiaux de croissance Standard Life</i>)		
Fonds d'actions internationales Standard Life		
Fonds d'actions mondiales de valeur Standard Life		
Fonds d'actions mondiales sans restriction Manuvie (<i>auparavant, Fonds d'actions mondiales Standard Life</i>)		
Catégorie d'actions mondiales sans restriction Manuvie (<i>auparavant, Catégorie d'actions mondiales Standard Life</i>)		
Fonds immobilier mondial sans restriction		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>Manuvie (<i>auparavant, Fonds immobilier mondial Standard Life</i>)</p> <p>Fonds d'actions européennes Standard Life</p> <p>Fonds des marchés émergents Manuvie (<i>auparavant, Fonds de dividendes de marchés émergents Standard Life</i>)</p> <p>Catégorie des marchés émergents Manuvie (<i>auparavant, Catégorie de dividendes de marchés émergents Standard Life</i>)</p> <p>Portefeuille Sécuritaire Portrait Manuvie (<i>auparavant, Portefeuille conservateur Standard Life</i>)</p> <p>Catégorie Portefeuille conservateur Standard Life</p> <p>Portefeuille Modéré Portrait Manuvie (<i>auparavant, Portefeuille modéré Standard Life</i>)</p> <p>Catégorie portefeuille modéré Standard Life</p> <p>Portefeuille Croissance Portrait Manuvie (<i>auparavant, Portefeuille de croissance Standard Life</i>)</p> <p>Catégorie Portefeuille Croissance Portrait Manuvie (<i>auparavant, Catégorie portefeuille de croissance Standard Life</i>)</p> <p>Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie (<i>auparavant, Portefeuille de dividendes de croissance et de revenu Standard Life</i>)</p> <p>Catégorie Portefeuille Revenu et croissance de dividendes Portrait Manuvie (<i>auparavant, Catégorie portefeuille de dividendes de croissance et de revenu Standard Life</i>)</p> <p>Portefeuille Audacieux Portrait Manuvie (<i>auparavant, Portefeuille audacieux Standard Life</i>)</p>	17 novembre 2015	Ontario
<p>Fonds privé Scotia de revenu à court terme</p> <p>Fonds privé Scotia de revenu</p> <p>Fonds privé Scotia de revenu à rendement supérieur</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds privé Scotia américain d'obligations de base+		
Fonds privé Scotia équilibré stratégique		
Fonds privé Scotia canadien de valeur		
Fonds privé Scotia canadien à moyenne capitalisation		
Fonds privé Scotia canadien de croissance		
Fonds privé Scotia canadien à petite capitalisation		
Fonds privé Scotia américain de valeur		
Fonds privé Scotia américain de croissance à grande capitalisation		
Fonds privé Scotia américain de valeur à moyenne capitalisation		
Fonds privé Scotia américain de croissance à moyenne capitalisation		
Fonds privé Scotia d'actions internationales		
Fonds privé Scotia international de valeur à petite et moyenne capitalisation		
Fonds privé Scotia des marchés émergents		
Fonds privé Scotia d'actions mondiales Fonds privé Scotia de titres immobiliers mondiaux		
La fiducie pour l'éducation des enfants du Canada	16 novembre 2015	Ontario
Portefeuille de revenu Apogée	16 novembre 2015	Ontario
Portefeuille équilibré Apogée		
Portefeuille de croissance Apogée		
Portefeuille de revenu INNOVA Scotia	16 novembre 2015	Ontario
Portefeuille de revenu équilibré INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance équilibrée INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance INNOVA Scotia		
Portefeuille de croissance maximale INNOVA Scotia		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Scotia Aria prudent – Évolution	16 novembre 2015	Ontario
Portefeuille Scotia Aria prudent – Protection		
Portefeuille Scotia Aria prudent – Versement		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Évolution		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Protection		
Portefeuille Scotia Aria modéré – Versement		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Évolution		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Protection		
Portefeuille Scotia Aria progressif – Versement		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds mondial diversifié	12 novembre 2015	Ontario
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques		
BMO Fonds asiatique de croissance et de revenu		
BMO Fonds de dividendes		
BMO Fonds européen		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BMO Fonds mondial de dividendes		
BMO Fonds mondial d'actions		
BMO Fonds de dividendes nord-américains		
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique		
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique		
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique		
BMO Fonds des marchés en développement		
BMO Portefeuille FNB de revenu BMO Portefeuille FNB conservateur		
BMO Portefeuille FNB équilibré		
BMO Portefeuille FNB croissance		
BMO Portefeuille FNB actions de croissance		
BMO Catégorie FNB canadien gestion tactique		
BMO Catégorie FNB mondial gestion tactique		
BMO Catégorie valeur internationale		
BMO Fonds Étape Plus 2022		
BMO Fonds Étape Plus 2026		
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect ^{MC}		
BMO Portefeuille de revenu FiducieSélect ^{MC}		
BMO Portefeuille conservateur FiducieSélect ^{MC}		
BMO Portefeuille équilibré FiducieSélect ^{MC}		
BMO Portefeuille croissance FiducieSélect ^{MC}		
BMO Portefeuille actions de croissance FiducieSélect ^{MC}		
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	12 novembre 2015	Ontario
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations à court terme canadiennes PIMCO	11 novembre 2015	Ontario
Fonds d'obligations à rendement total canadiennes PIMCO		
Fonds d'obligations à rendement réel canadiennes PIMCO		
Fonds de revenu mensuel PIMCO (Canada)		
Fonds d'obligations à stratégie avantageuse mondiales PIMCO (Canada)		
Fonds d'obligations sans contrainte PIMCO (Canada)		
Fonds de titres de qualité supérieure PIMCO (Canada)		
Fonds de revenu équilibré PIMCO (Canada)		
Fonds Exemplar croissance et revenu	12 novembre 2015	Ontario
Fonds Exemplar à revenu		
Fonds stratégique de rendement MD	12 novembre 2015	Ontario
Fonds d'occasions stratégiques MD		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
AltaGas Ltd.	16 novembre 2015	10 août 2015
Banque Canadienne Impériale de	12 novembre 2015	19 octobre 2015

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Commerce		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	12 novembre 2015	19 octobre 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	11 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	13 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	13 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	13 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	13 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	13 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	16 novembre 2015	27 avril 2015
Banque de Montréal	16 novembre 2015	27 avril 2015

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	16 novembre 2015	27 avril 2015
Banque Nationale du Canada	12 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	12 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	12 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	12 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	16 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	17 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Nationale du Canada	17 novembre 2015	20 juin 2014
Banque Royale du Canada	12 novembre 2015	20 décembre 2013
La Banque de Nouvelle-Écosse	13 novembre 2015	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	13 novembre 2015	19 décembre 2014
La Banque Toronto-Dominion	11 novembre 2015	13 juin 2014
La Banque Toronto-Dominion	13 novembre 2015	13 juin 2014
Pembina Pipeline Corporation	12 novembre 2015	18 mars 2015

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Agnico Eagle Mines Limited	2015-09-30	66 970 000 \$
Argex Titane Inc.	2015-09-30	100 000 \$
Banque de Montréal	2015-10-09	10 000 000 \$
BIOflex Technologies Inc.	2015-08-07	3 092 677 \$
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	2015-09-17	500 000 \$
BNP Paribas Arbitrage Issuance BV	2015-09-16	554 319 \$
Canadian Commercial Mortgage Origination Trust 3	2015-09-28	150 243 795 \$
Centurion Apartment Real Estate Investment Trust	2015-10-01	6 631 098 \$
DraftTeam Daily Fantasy Sports Corp.	2015-09-29	1 786 500 \$
Figure 1 Inc.	2015-07-22	6 578 129 \$
Focus Graphite Inc.	2015-09-30	137 324 \$
Fresenius US Finance II, Inc.	2015-09-25	133 250 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Gespeg Copper Resources Inc.	2015-09-25	25 000 \$
Glen Eagle Resources Inc.	2015-10-02	125 000 \$
Graphite One Resources Inc.	2015-09-30	1 359 235 \$
Groupe Capital Alternatif inc.	2015-09-15	10 000 000 \$
Harbour Equity JV Limited Partnership	2015-09-23	332 500 \$
Harbour High Yield Mortgage Investment Trust	2015-09-23	5 354 798 \$
Jet Gold Corp.	2015-09-25	100 000 \$
JPMorgan Chase Bank, N.A.	2015-09-25	1 020 000 \$
Kentucky Utilities Company	2015-09-28	7 342 985 \$
Les Ressources Yorbeau Inc.	2015-10-07	600 300 \$
Melancthon Wolfe Wind LP	2015-10-01	442 057 833 \$
Microbix Biosystems Inc.	2015-10-09, 2015-10-16	600 000 \$
Mineraux Rares Quest Ltée	2015-10-07	150 000 \$
Oban Mining Corporation	2015-09-30	13 062 625 \$
PaySavvy Canada Inc.	2015-10-02	500 000 \$
Plaza (Midland and Kenora) Limited Partnership	2015-09-30	5 200 000 \$
Resideo Properties Inc.	2015-10-02	68 750 \$
Ressources Beaufield inc.	2015-10-08	200 000 \$
SecureCare Capital Inc.	2015-10-09, 2015-10-13, 2015-10-15 et 2015-10-19	4 892 960 \$
Solar Flow-Through 2015-I Limited Partnership	2015-09-30	3 799 900 \$
TerreVest Capital Inc.	2015-09-30	1 500 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TPG Real Estate II FOF-QP, L.P.	2015-09-30	669 700 \$
UBS AG Jersey Branch	2015-10-01, 2015-10-02, 2015-10-05 au 2015-10-07	9 288 038 \$
UBS AG Jersey Branch	2015-10-08, 2015-10-09, 2015-10-12 au 2015-10-14	9 582 699 \$
Walton AB Southridge Debt and Equity Corporation	2015-09-30	200 000 \$
Walton AB Southridge Investment Corporation	2015-09-30	437 600 \$
Walton AB Southridge LP	2015-09-30	752 600 \$
Well Fargo & Company	2015-09-28	128 041 135 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences

sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».